




// Postscriptum n°17
Journal du Parti socialiste genevois
Février 2019 //

A close-up photograph of a person's mouth, showing their teeth and a bright red tongue sticking out. The background is a soft, out-of-focus skin tone.

OUI

**au remboursement
des soins dentaires !**

Votation cantonale n°1 le 10 février 2019

SOMMAIRE

ÉDITO

- P.3** ● Élections fédérales 2019, *par Gérard Deshusses*

DOSSIER // VOTATIONS

- P.4** ● Oui à l'initiative contre le mitage !, *par Carlo Sommaruga*
P.5 ● IN 165 : Un petit poisson rouge dans une cage de requins ? Ne soyons pas dupes !, *par Marion Sobanek*
P.6 ● Initiative 160 « Pour le remboursement des soins dentaires », *par Guilhem Kokot*
P.7 ● Laïcité : NON à une loi qui divise et qui exclut !, *par Pierre-Yves Bosshard*

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

- P.8-9** ● Présentation des candidat-e-s aux élections fédérales 2019

VIE DU PARTI

- P.10** ● Politique fédérale : les défis qui nous attendent !, *par Laurence Fehlmann Rielle*
P.11 ● Budget 2019 : Davantage de moyens pour le DIP, *par Anne Emery-Torracinta*
P.11 ● Le sport, un indispensable outil de cohésion sociale, *par Thierry Apothélos*
P.12 ● Un avenir incertain pour la CPEG, *par Christian Dandrès*
P.13 ● COOSEC : les sections en route pour 2020, *par Helena de Freitas et Matthieu Jotterand*
P.14 ● Interview de Frédérique Bouchet, *par Eloisa Gonzalez*
P.15 ● La Grève nationale des Femmes* du 14 juin 2019 : les raisons du grand débrayage (Vol. I), *par Kaya Pawlowska*

Crédits des photos :

p.1 iStockphoto.com/ssuaphoto
p.4 iStockphoto.com/artedetimo
p.5 iStockphoto.com/zorabcde
p.6 iStockphoto.com/dima_sidelnikov
p.7 iStockphoto.com/altmodern
p.10 iStockphoto.com/dendron

Rédacteur en chef : Nicolas Clémence
Comité de rédaction : Guy Chevalley, Diego Esteban,
Eloisa Gonzalez, Clémence Peillex, Michel Pomatto,
Albert Rodrik et Virginie Studemann
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Imprimerie Nationale

Parti socialiste genevois
15 rue des Voisins – 1205 Genève
022 338 20 70
psg@ps-ge.ch / www.ps-ge.ch
Page Facebook : « PS genevois »

Le Postscriptum est envoyé aux sympathisant-e-s et aux membres du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

Par **Gérard Deshusses**
Président du PS genevois

Camarades,

Nos candidates et candidats pour les élections fédérales sont désormais désigné-e-s, et il convient de remercier chaleureusement ces sept personnes (six pour le Conseil national, une pour le Conseil des États) de leur engagement pour le parti et de leur détermination à mener pareille aventure.

Je tiens également, aux prémices de cette nouvelle campagne, à saluer le brillant parcours sous la Coupole de nos camarades Liliane Maury Pasquier, Conseillère nationale de 1995 à 2007, puis Conseillère aux États de 2007 à 2019, et Manuel Tornare, Conseiller national de 2011 à 2019, alors même que tous deux se retirent, au terme d'un engagement sans faille au service de nos idéaux et d'un travail immense accompli pour le bien des populations moins favorisées de notre pays.

C'est dire, Camarades, que cette campagne s'annonce tout à la fois délicate, ambitieuse et passionnante! Délicate, car il s'agira de remplacer deux Camarades de très grande qualité, ambitieuse du fait que nous avons non seulement comme objectif de conserver, avec la candidature de Carlo Sommaruga, notre siège au Conseil des États, mais aussi de voir Laurence Fehlmann Rielle accompagnée non pas de deux, mais de trois autres Socialistes au Conseil national! Passionnante enfin, puisque le canton de Genève s'étant vu attribuer un douzième siège à la Chambre du peuple, nous aurons à cœur de le remporter!

Camarades, cette campagne, plus que jamais, il est indispensable de la faire – de la vivre et de l'animer – toutes et tous ensemble, solidairement, pour la victoire de notre parti!

Et cette nouvelle campagne, il est temps, déjà, de la lancer! Les élections aux Chambres fédérales se dérouleront en octobre et novembre prochains. Pour cela, notre parti a besoin de votre soutien, de votre présence, de votre militantisme efficace aux côtés de ces sept personnes qui s'engagent pour défendre à Berne notre vision humaniste de la société, nos priorités politiques, économiques et culturelles, soit l'ensemble de nos projets.

Et les premières actions de campagne ne tarderont pas! Vous en serez informés et serez invités ces prochaines semaines déjà! En lien avec toutes nos sections dont la mobilisation sera indispensable, avec vous toutes et tous, nous devons pour le moins préserver les trois sièges que nous occupons au Conseil national et la représentation rose-verte que nous assurons au Conseil des États, et avec force et conviction, faire mieux encore.

Ensemble nous le pouvons. Nous le devons. ●



OUI À L'INITIATIVE CONTRE LE MITAGE !

Par **Carlo Sommaruga**
Conseiller national

L'aménagement du territoire s'invite à nouveau au cœur du débat politique lors des votations du 10 février 2019. Cette fois, c'est autour de l'initiative populaire «Stopper le mitage - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)» que s'articulera le débat.

L'initiative propose de modifier le cadre constitutionnel actuel de l'aménagement du territoire tant en ce qui concerne la zone à bâtir existante qu'en dehors de celle-ci.

Pour ce qui est de la zone à bâtir, c'est un gel de la surface globale qui est formulé. Tout déclassement de terrain en zone à bâtir devra à l'avenir faire l'objet d'un reclassement de compensation. Cela aboutit donc à des échanges de zones entre communes et entre cantons, par un système qui reste à définir. Mais l'initiative exige aussi le maintien de la capacité agricole. En d'autres termes, tout déclassement de la zone agricole en zone à bâtir imposera que le terrain reclassé en zone agricole soit de même qualité. Si la même qualité n'est pas au rendez-vous, il faudra un reclassement en zone agricole plus important afin de maintenir la capacité de production agricole. L'initiative se propose aussi d'inscrire dans la constitution le principe de la densification de la zone à bâtir figurant actuellement dans la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Last but not least, elle propose de développer des quartiers durables, soit une exigence importante des Socialistes dans l'aménagement urbain et aujourd'hui encore trop souvent oubliée.

En dehors de la zone à bâtir, l'initiative propose de mettre un terme à toute construction qui n'est pas destinée à l'agriculture en pleine terre ou à des équipements d'intérêt

public comme la construction d'écoles, de routes ou d'installations électriques. Les droits acquis sont préservés. En d'autres termes, l'initiative vise à stopper l'extension de l'agriculture hors sol et mettre un terme à toutes les exceptions prévues dans la loi actuelle. Il s'agit donc d'une initiative audacieuse clairement orientée développement durable avec un régime plus exigeant que celui de la LAT acceptée en 2013 par le peuple à 54,3%. En effet, aujourd'hui encore, malgré la nouvelle mouture de la LAT, il est bétonné chaque seconde un m² de terre, souvent agricole, ce qui équivaut à huit terrains de football par jour. Or, la population suisse ne partage plus cette frénésie de bétonnage. Bétonnage par ailleurs désordonné, comme le montrent les statistiques des logements vides. Alors qu'à Genève et à Zurich les logements vacants sont toujours en dessous de la barre de 1%, à Sierre l'on compte plus de 12% de logements vides et à Sion plus de 8%. Un gaspillage de terrain inutile. Des craintes ont été émises sur la mise à disposition de terrains à bâtir pour la construction de logements en cas d'adoption de l'initiative. Toutefois, la réalité est qu'aujourd'hui il y a des réserves de terrains à bâtir pour y loger 1,5 million de personnes. De quoi voir venir. La pénurie endémique de logements et en particulier de logements à loyer abordable n'est pas seulement une question de terrains, mais avant tout une question de volonté politique quant à la densité, la nature du bâti et la protection réelle des logements contre leur utilisation à des fins commerciales.

Pour ces motifs, le PS suisse comme le PS genevois vous appellent à voter OUI. ●

IN 165 : UN PETIT POISSON ROUGE DANS UNE CAGE DE REQUINS ? NE SOYONS PAS DUPES !

Par **Marion Sobanek**
Députée au Grand Conseil

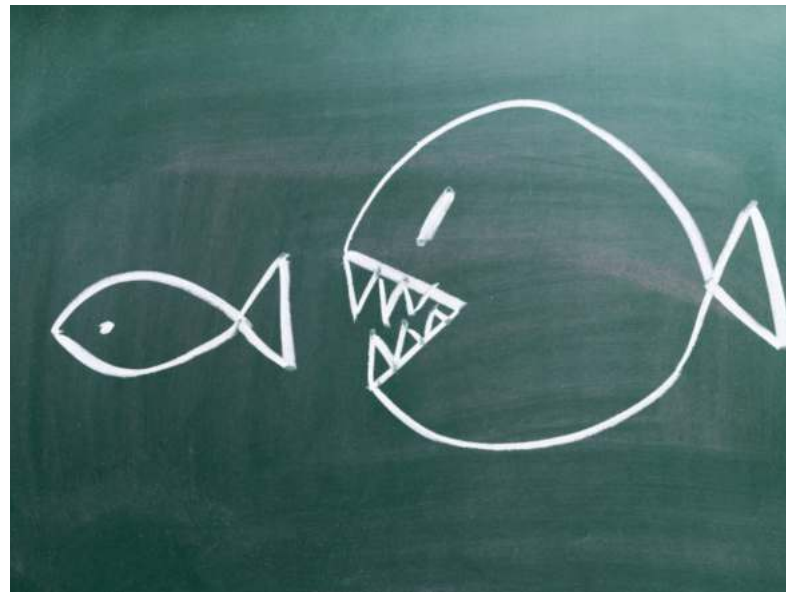
Initiative populaire «Pour une caisse d'assurance maladie et accident genevoise publique à but social» (IN165)

Nous en avons toutes et tous ras-le-bol des augmentations permanentes des primes ! Mais le remède est complexe, et la législation pas simple. Le Parti socialiste soutient l'idée d'un coût de la santé davantage supportable pour la population, alors pourquoi dire «non» à cette initiative ?

« Il faut abandonner
la prime par tête et arrêter
la concurrence malsaine des
caisses multiples »

L'initiative 165, déposée dans un contexte électoral par le Parti du travail seul, veut instaurer une caisse d'assurance maladie et accident genevoise publique à but social. Plus de 14 000 Genevoises et Genevois, comme moi d'ailleurs, ont signé avec enthousiasme cette proposition, tant les primes pèsent sur les budgets privés et publics ! Or, en regardant de plus près cette idée apparemment si simple, on s'aperçoit qu'une nouvelle caisse d'assurance est soumise automatiquement à la loi fédérale de l'assurance maladie (LAMAL). Celle-ci ne permet tout simplement pas une caisse uniquement cantonale. Chaque nouvelle caisse doit se soumettre à toutes les obligations légales. Elle devra également constituer des réserves (environ 8 millions) et le montant de ses primes sera contrôlé par la Confédération ! Elle devra faire de la pub, définir les bons risques et accepter quand même tous ceux qui veulent adhérer. Si elle veut être plus sociale qu'une autre caisse, elle va perdre de l'argent ; bref, elle sera alors le gentil petit poisson rouge dans une cage de requins comme l'a dit si justement le rapporteur de l'IN165 au Grand Conseil, notre camarade Sylvain Thévoz ! Dans les discussions au Grand Conseil, cette initiative n'a logiquement pas obtenu une majorité, seule EAG l'a soutenue. Car dans le cadre de la LAMAL, une nouvelle caisse ne peut pas donner une réponse satisfaisante au lancinant problème des augmentations constantes des primes de l'assurance maladie. Nous ne voulons pas susciter de faux espoirs en soutenant une proposition qui n'atteindra pas son but proclamé.

Dans une vision socialiste, il faut un changement plus radical des paradigmes. Il faut abandonner la prime par tête et arrêter



la concurrence malsaine des caisses multiples. Il faut stopper l'engraissement des membres des conseils d'administration, on sait que ces derniers gagnent souvent plusieurs centaines de milliers de francs par an tandis que le citoyen se serre la ceinture pour payer sa prime. Les primes devront être, dans l'idéal, fixées par rapport au revenu. Ainsi, les familles et les personnes de la classe moyenne et populaire verront effectivement leurs charges maladie baisser. Pour mieux contrôler les coûts des soins, il faudrait également travailler sur l'aspect des rémunérations, du prix ainsi que sur la manière de distribuer des médicaments.

En tenant compte de tous ces faits, le Comité directeur et l'Assemblée générale du PS genevois vous recommandent de voter «non» à cette initiative. Il faut changer la LAMAL, mais avec les majorités politiques au Parlement national (13 des 25 commissaires de la commission de la santé sont directement liés aux assurances), on a peu de chances de voir aboutir un projet dans l'optique socialiste.

Au niveau cantonal, en revanche, notre Conseiller d'État Thierry Apothéloz a élaboré un contre-projet très proche de notre IN 170 « Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage ! » pour soulager très rapidement la population. En attendant un changement dans la composition du Conseil national et du Conseil des États. ●

INITIATIVE 160 « POUR LE REMBOURSEMENT DES SOINS DENTAIRES »

Par **Guilhem Kokot**

Membre du Comité directeur



Nombre de Genevois-e-s qui ne se soignent pas pour raison financière : 1 sur 5
Chez les Genevois-e-s à bas revenus : 1 sur 3

Mais encore :

60% des caries diagnostiquées chez les enfants le sont dans le 20% de familles les plus défavorisées.

Suite à ces constats, le Parti du Travail a décidé de lancer une initiative pour créer une assurance cantonale pour les soins dentaires. L'objectif est de rendre les soins dentaires accessibles à toute la population, quelle que soit son origine socio-économique.

Et maintenant : comment finance-t-on ce projet ?

Le texte de l'initiative est suffisamment flexible pour que, suite à une acceptation, le Parlement puisse créer le fonctionnement de caisse qui lui sied. Malgré cela, les initiants ont pris les devants en proposant une formule de financement qui tire son inspiration de l'AVS: une cotisation paritairement entre l'employeur et l'employé et complétée par l'Etat. La cotisation salariale ne dépasserait pas 1% du salaire. Avec ce système, le principe de solidarité est garanti.

Malgré ces explications et propositions convaincantes, la droite bourgeoise, PLR en tête, s'oppose à cette proposition. En effet, la santé de chacun relève de la sacro-sainte responsabilité IN-DI-VI-DU-ELLE.

Les classes précaires attendent du Parti socialiste qu'il les protège. Cette initiative les concernant directement, elle représente une opportunité de démonstration de la proximité du PS et des classes populaires qui pourrait se traduire par un retour aux urnes de nos électeurs-trices égaré-e-s dans l'abstention. Il est donc de notre responsabilité de nous investir sans relâche pour l'acceptation de cette initiative.

Chères et chers camarades, je vous attends sur les stands afin de combattre la droite individualiste et de lutter en faveur d'un système plus juste fait pour toutes et tous, sans privilèges! ●

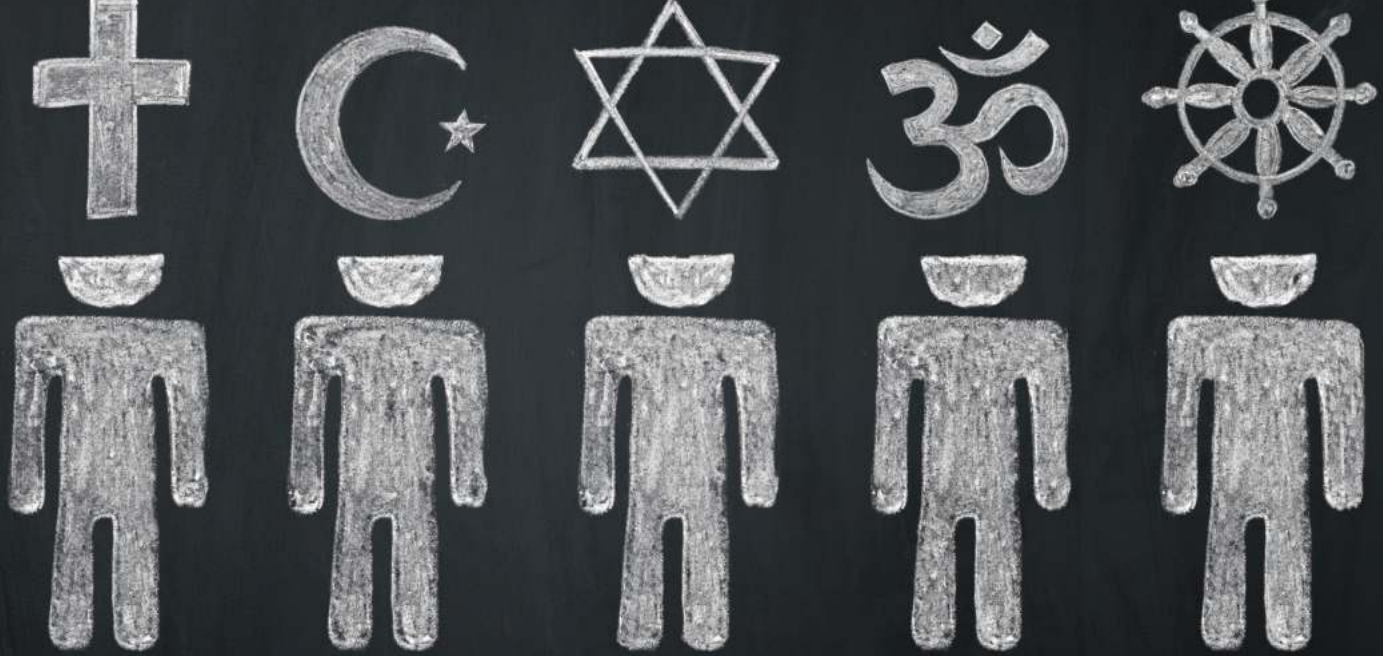
L'initiative des classes précaires !

À l'ordre du jour des votations du 10 février est inscrit un sujet qui déchaîne les passions : les soins dentaires. Qui ne s'est jamais offusqué du prix d'une intervention dentaire à Genève ? Les dents nous coûtent toujours cher, et, surtout, elles attaquent, la plupart du temps, nos porte-monnaie directement !

Petit tour de la situation cantonale :

Frais bucco-dentaires à Genève par an :	250 mio CHF
Remboursés par les assurances :	25 mio CHF
À charge des patient-e-s :	225 mio CHF

Ce sont ces 225 millions de francs annuels payés par les Genevois-e-s qui fâchent. Ils rendent même furieuse la gauche, car cette somme pèse trop lourd sur les personnes de condition modeste. En effet, s'il est un domaine où les inégalités sociales sont criantes, ce sont bien les soins dentaires :



LAÏCITÉ : NON À UNE LOI QUI DIVISE ET QUI EXCLUT !

Par **Pierre-Yves Bosshard**
Avocat

Alors que rien ne l'y obligeait, la majorité de droite du Grand Conseil, sous la pression des milieux xénophobes et d'un Conseiller d'État qui voulait se faire valoir, a adopté une loi sur la laïcité de l'État soumise à nos suffrages à la suite de quatre référendums différents.

Cette loi porte gravement atteinte aux droits fondamentaux, en particulier à la liberté religieuse et à la liberté d'opinion et d'expression. Selon son article 3, en séance plénière ou lors de représentations officielles, il serait interdit à un-e député-e et même à un-e conseiller-ère municipal-e de signaler son appartenance religieuse par des signes extérieurs.

Plus grave encore, les employé-e-s des collectivités publiques, même une patrouilleuse scolaire employée par une commune suburbaine ou une maman de jour, auraient l'interdiction de signaler leur appartenance religieuse par des propos ou des signes extérieurs. Ces signes extérieurs, selon l'interprétation de la majorité de droite du Grand Conseil, étaient notamment la kippa, le voile islamique ou une croix trop ostensible.

Enfin, les articles 6 et 7 restreignent spécifiquement les manifestations d'ordre religieux et le port de signes religieux ostentatoires sur le domaine public, dans les bâtiments publics, y compris les bâtiments scolaires et universitaires.

Pourtant, la liberté religieuse, garantie par la Convention européenne des droits de l'homme, la Constitution fédé-

rale et la Constitution genevoise, devrait être guidée par les notions de tolérance et d'ouverture. Elle ne devrait pas être détournée afin d'imposer les valeurs de la majorité et elle devrait faire une place aux minorités religieuses pour que celles-ci ne se retrouvent pas *de facto* exclues de la sphère publique.

« Pourtant, la liberté
religieuse devrait être guidée
par les notions de tolérance
et d'ouverture »

Dans un canton qui compte 40 % d'étrangers-ères et qui se targue d'universalité, par l'accueil de très nombreuses organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, cette posture de repli et de rejet est incompréhensible ; elle l'est d'autant plus lorsque, potentiellement, elle aboutit à l'exclusion de personnes de condition modeste, dont le travail accessoire pour le bien de la collectivité est au contraire un facteur d'intégration.

Il faut donc résolument voter NON le 10 février prochain à cette loi qui divise et qui exclut. ●

LES CANDIDAT-E-S DU PS GENEVOIS

Le 21 novembre 2018, l'Assemblée générale du PS genevois a désigné 7 candidates et candidats pour les élections fédérales de 2019. Pour apprendre à les connaître, nous leur avons proposé de répondre à la question suivante: **Quels sont pour vous les enjeux majeurs pour législature à venir?** Découvrez leurs réponses!



Carlo Sommaruga
Candidat au Conseil des États
59 ans, avocat et Conseiller national

Chers et chères Camarades,

Vous m'avez désigné candidat socialiste au Conseil des États. Je vous remercie de votre confiance. Ensemble, nous saurons convaincre les Genevois-e-s qu'au Parlement fédéral, une autre politique plus juste, plus sociale et environnementale est possible. Largement mobilisé-e-s, nous saurons maintenir la présence socialiste au sein du Conseil des États et continuer à nous battre dans le sillage de Christiane Brunner et de Liliane Maury Pasquier. Conserver nos deux sièges de gauche au Conseil des États est essentiel pour Genève comme pour la Suisse. Dans les deux Chambres, les majorités se jouent à quelques voix, il nous incombe aussi, à nous Socialistes genevois, d'empêcher que l'alliance UDC-PLR continue à imposer la logique des profits et des petites affaires entre-soi, au détriment de l'intérêt général, de la lutte pour le climat, des assurances sociales solides, de la santé accessible, des logements abordables et de l'égalité. Ensemble pour toutes et tous sans privilèges!



Laurence Fehlmann Rielle
Candidat au Conseil national
63 ans, Conseillère nationale et ancienne directrice de la FEGPA-Carrefour addictionS



Christian Dandrès
Candidat au Conseil national
37 ans, Député, juriste à l'ASLOCA et avocat associé à l'Étude ZLB

Quelques enjeux parmi tant d'autres...

- Pour des **primes d'assurance-maladie supportables**, ne dépassant pas 10% du revenu disponible des ménages.
- **2019, l'année féministe**: renforcer notre engagement pour l'égalité salariale entre femmes et hommes, pour plus de femmes en politique et lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes.
- **Pour des retraites dignes**: la réforme de l'AVS ne doit pas se faire sur le dos des femmes, ni au détriment des personnes aux revenus modestes.

Un logement abordable, un travail non précaire, sans harcèlement, des soins moyennant des primes abordables devraient être des droits pour toutes et tous. La droite veut les réserver à une minorité. La concentration des richesses est occultée par l'appel: tout le monde doit faire des sacrifices. Renoncer au superflu n'est pas la même chose que se priver du nécessaire. Ce nécessaire est le fruit d'un siècle de mobilisations pour la dignité de la personne et son épanouissement. Défendons-le!



Lydia Schneider Hausser
Candidate au Conseil national
60 ans, responsable de formation
et travailleuse sociale

Aller à Berne pour défendre l'égalité de toutes et tous

- conditions de travail et salaires
- accès aux prestations de soins et sociales
- accès à la formation.

Pour que cela soit possible, lutter pour

- une fiscalité plus redistributive et revisitée pour ne pas accabler les personnes à capacité financière modeste et moyenne
- une politique internationale ouverte et solidaire
- une adaptation des modes de financement des assurances sociales (assurance-maladie, chômage, fusion du 1^{er} et 2^{ème} pilier)
- engagement à défendre le programme socialiste.



Thomas Wenger
Candidat au Conseil national
41 ans, Député et chef de groupe

Il est urgent de réformer l'assurance-maladie. Les primes doivent baisser et la question de leur paiement en fonction du revenu doit être reposée.

Nos relations avec l'UE sont au cœur des débats. Il s'agit notamment de renforcer les mesures de protection du marché du travail pour stopper la sous-enchère salariale.

La réforme de l'AVS sera déterminante pour consolider le premier pilier qui assure une redistribution sociale pour les retraité-e-s.

Enfin, une politique des transports plus durable et l'opposition à la libéralisation du marché de l'électricité seront des chevaux de bataille.



Aurélie Friedli
Candidate au Conseil national
28 ans, juriste à la Police cantonale de
Genève et Conseillère municipale à Bernex

Pour évoquer deux enjeux majeurs, parlons assurance-maladie et écologie.

L'augmentation continue des primes n'est pas tenable ! Un plafond des primes à 10% des revenus permettra de soulager les foyers suisses, à commencer par les habitant-e-s de Genève.

Pour notre planète, il faut des propositions concrètes. L'utilisation d'énergies renouvelables doit être renforcée. La production de déchets doit être drastiquement limitée, appliquons enfin le principe de pollueur-payeur à l'industrie.



Romain de Sainte Marie
Candidat au Conseil national
33 ans, Député et chef de projet à
l'Université de Genève

Si je devais choisir un enjeu à défendre pour la prochaine législature, ce serait le congé parental ! La Suisse est complètement en retard sur le sujet, à l'instar du congé maternité arrivé bien trop tardivement. Il n'existe aucun inconvénient à cette mesure. C'est un moteur pour l'égalité entre femmes et hommes, c'est un moteur pour l'économie et c'est un vrai moteur pour le bien-être des familles. Le congé parental incarne l'image d'une société moderne et égalitaire. C'est cette Suisse que je veux !



POLITIQUE FÉDÉRALE : LES DÉFIS QUI NOUS ATTENDENT !

Par **Laurence Fehlmann Rielle**
Conseillère nationale

Cette législature a été difficile pour la gauche compte tenu du rapport de force issu des élections de 2015, qui a basculé du côté de l'UDC et du PLR. Le Conseil fédéral a aussi été paralysé dans son action et contraint à droitiser encore sa politique.

En matière de santé, les propositions afin d'accroître le pouvoir des assureurs-maladie ont foisonné. La majorité de droite du Conseil national a voté le principe d'augmenter la franchise minimale à 500 francs ; elle veut aussi bloquer les franchises choisies pour trois ans. Tout récemment, elle a accepté le fait que les assureurs puissent choisir les médecins avec lesquels ils concluront des contrats. Un référendum est en vue si le Conseil des États accepte ces projets !

La discussion à propos du Pacte de l'ONU sur les migrations, auquel la Suisse a activement contribué bien qu'elle ne l'ait pas signé, a montré la frilosité du PLR et du PDC ainsi que le manque de vision de Ignazio Cassis : celui-ci n'a pas joué son rôle dans la promotion d'un instrument permettant de réglementer les migrations au niveau mondial. Pour l'UDC, ce fut une occasion de déverser ses propos haineux sur les migrant-e-s.

Relevons quelques avancées (non exhaustives) obtenues par des compromis :

- Le contre-projet indirect à l'initiative pour des « Multinationales responsables » est en bonne voie au Conseil des États mais il faut rester vigilant car les milieux de l'économie essaient de le vider de sa substance.
- Protection de l'enfant : une révision du code civil a permis de renforcer cette protection par l'extension de l'obligation d'aviser en cas de maltraitance.
- Élargissement de la définition du viol : cet élément sera intégré dans la révision de l'harmonisation des peines.
- Loi sur l'égalité : un petit pas dans la direction de l'éga-

lité des salaires entre femmes et hommes.

- Adhésion prochaine de la Suisse à la Convention sur l'interdiction des armes nucléaires.
- Extension de l'article 261bis du code pénal permettant de pénaliser les comportements homophobes.

Pour la prochaine législature, les défis seront de taille. Le débat sur les retraites va se poursuivre en fonction de ce qui sortira des urnes concernant le projet fiscal (RFFA) mais aussi en lien avec la réforme de l'AVS. Pour les Socialistes, le projet AVS 21 n'est en l'état pas acceptable puisqu'il fait peser sur les femmes le coût de la réforme en voulant porter à 65 ans l'âge de la retraite sans contreparties tangibles.

La santé restera un enjeu primordial : réduction des primes d'assurance-maladie, résistance au pouvoir des assureurs, prévention des maladies non transmissibles, soins à domicile, etc.

La promotion de l'égalité de fait entre femmes et hommes sera à l'agenda des Socialistes, en particulier en 2019, année féministe.

Nos relations avec l'Union européenne : les Socialistes ne peuvent soutenir l'accord-cadre si la protection des salaires n'est pas garantie. Il faudra néanmoins trouver une voie qui nous permette de renouer avec l'Union européenne, car l'isolationnisme n'est pas viable pour la Suisse.

Le récent débat sur la loi sur le CO2 où aucune mesure concrète n'a été prise démontre que le Parlement n'est pas en phase avec l'urgence de la transition écologique et une population de plus en plus sensibilisée.

Il est indispensable que la gauche se renforce en vue de la prochaine législature qui verra des débats déterminants. ●

BUDGET 2019: DAVANTAGE DE MOYENS POUR LE DIP

Par **Anne Emery-Torracinta**
Conseillère d'État chargée du DIP

Je me réjouis de l'adoption du budget 2019. En effet, la hausse continue du nombre d'élèves, l'hétérogénéité des classes ainsi que des situations sociales et familiales toujours plus complexes nécessitent des moyens supplémentaires conséquents. Ainsi, 186 nouveaux postes seront créés au DIP.

« 186 nouveaux postes seront créés au DIP »

La lutte contre le décrochage scolaire étant une de mes priorités et comme la réussite scolaire se construit très tôt, le renforcement de l'école primaire se poursuit: des éducateurs-trices sont prévu-e-s dans tous les établissements ainsi que 5 nouvelles équipes pluridisciplinaires. 44 nouveaux postes et des moyens sont alloués pour la suite du déploiement de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. Des postes

sont créés pour l'inclusion d'élèves à besoins particuliers, pour le dispositif GO-apprentissage au CO, ainsi que pour le suivi des apprentis-e-s et la prospection de places d'apprentissage. Les moyens augmentent pour la qualification des adultes sans formation.

9 postes de plus sont prévus pour les infirmiers-ières scolaires, 6 pour le SPMi et d'autres pour le service dentaire scolaire et les consultations de l'OMP. Il y aura plus de places en foyer pour des jeunes en situation de handicap mental. Enfin, à l'automne s'ouvrira un foyer thérapeutique pour adolescent-e-s avec de graves troubles psychiques.

Sans être celui de mes rêves, le budget voté va permettre de répondre tant à la croissance démographique qu'à des nouveaux besoins. Il prouve qu'une gauche renforcée au gouvernement et alliée au Parlement permet d'agir concrètement en faveur de notre population. ●

LE SPORT, UN INDISPENSABLE OUTIL DE COHÉSION SOCIALE

Par **Thierry Apothéloz**
Conseiller d'État chargé de la cohésion sociale

Le 28 novembre, le Canton et la Ville de Genève organisaient conjointement des états généraux de la violence dans le football. Rassemblant une centaine de participant-e-s bien décidé-e-s à trouver des solutions concrètes aux incidents qui ont récemment ébranlé le monde du ballon rond, cette manifestation a surtout révélé combien l'amour du sport peut être un formidable outil de cohésion sociale.

« Le sport est un bastion fondamental de la construction de notre identité sociale »

Dans une société toujours plus encline à valoriser l'individualisme, le sport est un bastion fondamental de la construction de notre identité sociale. Il faut donc non seulement le préserver de la violence, mais surtout le valoriser à la hauteur de son importance ! Le sport n'a aucun défaut.

C'est ce qu'on en fait qui pose problème. Et je compte donc bien m'investir pour que le sport contribue à véhiculer de manière positive l'idéal du vivre-ensemble qui doit guider notre idéal de société.

Parler de la violence dans le football, finalement, c'est surtout donner la parole à celles et ceux qui, dans l'encadrement, dans l'arbitrage, dans l'organisation, font vivre ce sport. Ce fut aussi l'occasion d'entendre leur frustration, leur manque de moyens, leur dépit, parfois. La passion est souvent leur unique motivation. Elles et ils ne se rendent même plus forcément compte de ce que leur engagement et le dévouement apporte de positif et de nécessaire à la société.

Le sport est une formidable école de la vie. Je suis attentif à soutenir les clubs comme les bénévoles pour que cette magnifique entreprise se développe le plus harmonieusement possible. ●



UN AVENIR INCERTAIN POUR LA CPEG

Par **Christian Dandrès**
Député au Grand Conseil

Après presque deux ans de travail, le Grand Conseil a décidé de s'en remettre au Conseil d'État sur le sort de la CPEG. A l'issue d'un débat polarisé, le projet de loi de l'Alternative et du MCG (12228) a été adopté par ces partis tandis que celui du Conseil d'État (12404) l'a été par la droite, à cause de l'abstention des Verts. Car, contre toute attente, après l'adoption du projet de loi 12228, les Verts ont refusé que le projet du Conseil d'État soit renvoyé en commission, comme le voulait la logique en pareilles circonstances.

Ils ont ainsi majoritairement choisi – la décision semble avoir été prise au sein des Verts à une courte majorité de leurs député-e-s de laisser au gouvernement le soin d'imposer ses volontés à la population et aux assuré-e-s de la CPEG. Ce manque de responsabilité et de sens social est regrettable. Il frustre les locataires et les assuré-e-s d'une victoire qui aurait dû leur revenir.

Il est également regrettable qu'une des plus importantes décisions que le Grand Conseil aura à prendre durant la législature – la CPEG compte plus 45'000 assuré-e-s et les enjeux se chiffrent à plus de 4 milliards – repose *in fine* sur un artifice juridique.

Le Conseil d'État ne pourra en effet pas promulguer les deux lois qui sont fondamentalement contradictoires. Selon sa pratique, il usera donc de la possibilité que lui offre la Constitution de soumettre à nouveau le projet de loi d'initiative parlementaire (12228) au Grand Conseil, dans un délai de six mois (art. 109 al. 5). Dans l'intervalle, il ne manquera pas de promulguer sa loi 12404. Vu le timing imposé par l'Autorité de surveillance des fondations de prévoyance professionnelle pour qu'un plan de finance-

ment intervienne (1^{er} juin 2019), la tactique adoptée par les Verts équivaut à un refus du projet de loi 12228 dont ils sont pourtant les coauteurs.

Pour les assuré-e-s, le choix des Verts entraîne un changement de régime de primauté, une hausse des cotisations et une diminution des retraites. En outre, le projet de loi du Conseil d'État (12404) transfère l'intégralité des risques découlant de la longévité et de l'imprévisibilité des marchés financiers sur les seul-e-s assuré-e-s.

Pour les locataires, le choix des Verts met à mal le principe inscrit dans l'initiative du Cartel et de l'ASLOCA (168), repris dans le projet de loi 12228, et qui prévoit que les terrains du PAV servent prioritairement à la consolidation de la CPEG via la construction de logements soustraits à l'appétit des spéculateurs. Le projet de loi 12228 reprend le dispositif prévu par l'initiative.

Au-delà du soutien de façade des Verts au projet de loi de l'Alternative et du MCG (12228), il semblerait que les Verts aient considéré que ce projet de loi aurait été combattu par la droite en référendum et que le scrutin populaire se serait soldé par un échec. Les Verts ont ainsi jugé préférable d'éviter ce risque en abandonnant la bataille. Ce faisant, ils ont donné gain de cause à la droite, sans coup férir. ●

COOSEC : LES SECTIONS EN ROUTE POUR 2020

Par **Helena de Freitas**, Vice-présidente en charge de la COOSEC et **Matthieu Jotterand**, membre du Comité directeur

En octobre a eu lieu l'entrée en fonction du nouveau Comité directeur du PS genevois marquant un changement à la vice-présidence en charge de la coordination des sections. En effet, j'ai été élue par le Congrès à ce poste et la première séance de coordination des sections s'est tenue le 6 décembre dernier. Matthieu Jotterand, membre du Comité directeur, me prêtera main forte. Carole-Anne Kast, responsable recrutement et Guilhem Kokot, responsable mobilisation, participeront également activement à soutenir les sections.

Les sections étant la base même du Parti socialiste, le Comité directeur souhaite s'assurer de leur dynamisme ainsi la mise à disposition des moyens nécessaires. À ce titre, la Coordination des sections (COOSEC) représente un lieu d'échange et de réponse aux besoins divers. La COOSEC pourra également faire appel aux autres groupes du parti pour certains sujets. Elle pourra adresser des demandes aux commissions internes au parti ou à toute autre personne ressource comme par exemple le responsable formation, Roger Deneys.

Lors du passage en revue des différentes sections représentées, il s'avère qu'elles sont dynamiques et volontaires. À leurs têtes se trouvent des président-e-s motivé-e-s en vue des prochaines échéances. Bien que le travail prioritaire de la majorité des sections consiste actuellement à la mobilisation des membres en vue des élections municipales 2020, elles restent actives également sur les sujets d'actualité en récoltant des signatures et en tenant des stands pour les votations.

« À la tête des sections se trouvent des président-e-s motivé-e-s en vue des prochaines échéances »

En 2019 se dérouleront les élections fédérales et les sections, y compris celles dont aucun-e candidat-e n'est issu-e, devront aussi s'impliquer afin que le PS genevois continue à être représenté au mieux aux Chambres fédérales. Elles permettront de s'échauffer pour l'échéance principale des sections qui aura lieu en 2020.



En effet, cette année-là se tiendront les élections municipales. Il est d'ores et déjà d'actualité de penser à la réélection ou au renouvellement des postes de Conseiller-ère-s administratif-ve-s pour les sections concernées et l'élaboration de la liste des candidat-e-s au Conseil municipal trotte déjà dans la tête des différent-e-s président-e-s.

Lors de la réunion de début décembre, les représentant-e-s des sections ont établi un état des lieux concernant les besoins pour la campagne qui peuvent être de l'ordre du pratique ou encore sur le fond comme par exemple : « Comment faire voter les étrangers-ères au niveau communal ? ».

Le PS genevois mettra à disposition des outils (notamment graphiques) communs pour la campagne afin de réduire le besoin en temps, en énergie et en argent de chaque section. Un groupe de travail sera constitué à cette fin, afin que chaque section puisse faire valoir son avis et que l'ensemble de la communication soit harmonisé.

Avec cet ensemble de projets, les sections du PS genevois seront prêtes à faire rougir Genève en 2020. ●

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE AU SERVICE DES COMBATS SOCIALISTES !

Interview de **Frédérique Bouchet**, secrétaire générale
Par **Eloisa Gonzalez**, membre du comité de rédaction

Frédérique, Secrétaire générale (SG) du PS genevois est entrée pleinement en fonction en décembre dernier. Ses orientations et valeurs se retrouvent dans son parcours de formation (en lettres, suivi d'un master en études genre et récemment en administration publique) et ses choix professionnels (au *Courrier*, à *Contrechamps* et à la *Fondation communale du Grand-Saconnex pour la petite enfance*).

Enceinte de son troisième enfant attendu pour février, elle n'a pas peur de conduire plusieurs batailles et de s'investir dans divers champs en parallèle. Parce qu'elle aime prendre les choses en main, gérer des dossiers, participer aux prises de décisions, assumer des responsabilités. Et c'est l'une des raisons qui l'a motivée à postuler, tout comme celle de défendre les valeurs de justice sociale et d'égalité qui lui sont chères. Enfant, elle s'indignait des injustices et de ce qu'on appelle aujourd'hui le « harcèlement scolaire ». Refuser de suivre la masse et s'élever contre la mise à l'écart. Se sentant très proche des valeurs socialistes depuis toujours, Frédérique a cherché à travailler pour une cause importante en évitant le privé. Devenir SG oui, mais pas dans n'importe quel parti.

Elle a une image très dynamique du parti. Elle se réjouit d'intégrer une structure qui laisse la parole au plus grand nombre et qui met tout le monde sur un même pied d'égalité. On se tutoie au PS. Et l'implication, qu'elle soit à un poste d'élue « haut placé » ou sur un stand, à récolter des signatures, est tout autant valorisée. Le PS donne la place à toute personne désireuse de s'impliquer. Les élites côtoient les militant-e-s, toutes et tous sont logé-e-s à la même enseigne. Elle apprécie cette ouverture et admire celles et ceux qui se mouillent, qui se lancent. Rien n'est jamais gagné : faire campagne aboutit parfois à se prendre des claques mais aussi à de beaux succès. Et c'est son ambition. Aider les camarades à remplir leurs missions et être à leur service pour gagner des combats ensemble.

Et elle y tenait au PS. Parce que c'est finalement au bout d'une deuxième postulation, 8 ans après la première, qu'elle est retenue comme SG. Postuler enceinte n'a pas été évident, mais elle ne voulait pas rater l'occasion. Consciente qu'une absence de quelques mois n'est pas idéale, surtout dans une période où la campagne pour les fédérales se met en place, elle est persuadée que relever ce nouveau défi est possible, même s'il est frustrant de devoir faire une pause. Elle se réjouit cependant d'être de retour à temps pour vivre la campagne pour Berne et n'en sera pas moins investie.



Probablement aussi pour suivre les pas de son modèle maternel : une femme qui s'est fortement impliquée dans son projet professionnel, qui a transmis à ses enfants une certaine ambition, en tout cas l'ambition d'être heureux et investi dans son travail. Il n'y a pas de raison de mettre sa carrière entre parenthèse. Au contraire : ne pas tout arrêter parce qu'elle a des enfants. Et cette question du travail des femmes est assez fondamentale pour Frédérique, qui s'est penchée sur cette problématique lors de son master en études genre, mais aussi au cours de son parcours professionnel. Cela ne l'empêche aucunement de se ressourcer en famille dans les semaines intenses et les soirées occupées, et de chérir les week-ends et les vacances passés avec ses enfants comme moments hyper privilégiés ; de ne pas perdre de vue l'essentiel.

Moments qu'elle combine aussi avec ses engagements personnels. Après un travail bénévole pour *Camarada* pendant un an, elle s'est inscrite comme « famille relais » pour accueillir un jeune mineur non-accompagné. La rencontre de ce jeune Érythréen, qui vient toujours manger à la maison, a été très enrichissante pour la famille tout en donnant aussi l'occasion à ce garçon de rencontrer une famille ayant ses racines à Genève. Ouvrir la porte de la maison, partager des moments simples de la vie quotidienne, c'est une forme d'engagement concret qui lui tient fortement à cœur. ●

LA GRÈVE NATIONALE DES FEMMES* DU 14 JUIN 2019: LES RAISONS DU GRAND DÉBRAYAGE (VOL. I)

Par **Kaya Pawlowska**

Secrétariat général du Collectif genevois
de la Grève des femmes* 2019

Le 2 juin 2018, les femmes réunies aux Assises féministes romandes ont pris la décision de lancer une nouvelle Grève des Femmes le 14 juin 2019. Les 22 septembre et 25 novembre 2018 ont eu lieu les deux plus grandes manifestations féministes en Suisse depuis 1991. Après un démarrage en douceur, l'idée de la grève séduit de plus en plus et le mouvement compte à présent en Suisse romande sept collectifs de grève locaux et des dizaines de groupes ad hoc dans les associations féministes et les syndicats.

L'émancipation des femmes made in Switzerland : entre non application de la LEg et solutions «à temps partiel»

Dès 1968, les Suissesses surfent sur la seconde vague féministe et s'approprient le Mouvement de Libération des Femmes. Alors que le Conseil fédéral s'apprête à demander l'adhésion à la CEDH à l'exclusion du droit de vote et d'éligibilité des femmes, les associations féministes suisses s'interposent et obtiennent que le suffrage féminin face à nouveau l'objet d'une votation populaire. En février 1971, il est accepté au niveau fédéral par 67.5% des votants. Dix ans plus tard, la société suisse inscrit l'égalité dans la Constitution mais les inégalités de fait persistent. L'égalité salariale et la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle deviennent les principales revendications de la Grève des Femmes de 1991. L'élan féministe de cette grève propulse notamment Ruth Dreifuss, puis Christiane Brunner au pouvoir et remet de l'huile dans le moteur grippé du progrès vers l'égalité avec l'entrée en vigueur de la Loi sur l'égalité (LEg) en 1996 et le congé maternité fédéral en 2004.

Vingt-deux ans après l'adoption de la LEg, l'inégalité salariale est toujours de 20% en moyenne entre les femmes et les hommes, au profit de ces derniers. Le consensus fédéral qui visait à laisser les entreprises prendre les mesures qu'elles estiment nécessaires pour pallier la situation ressemble

surtout à un moratoire sur la LEg. L'application de la LEg repose entièrement sur les salarié-e-s. En conséquence, elle n'a fait l'objet que de 900 procédures judiciaires et près de 42% des plaintes n'aboutissent pas. En réalité, il manque un organe de contrôle du respect de l'égalité salariale, comme pour le dumping salarial. En décembre 2018, les deux Chambres s'accordent sur une obligation des entreprises de plus de 100 employé-e-s (0.2% des entreprises) de contrôler les salaires des hommes et des femmes afin d'éviter les discriminations... sans sanctions en cas de non application. De manière évidente, la concrétisation de l'égalité salariale n'est pas une priorité. Parallèlement, la question de l'égalité par le travail ne va pas de soi.

Des années 1980 aux années 2010, la proportion des jeunes mères économiquement actives passe de 23% à 64%. De ces femmes qui travaillent, six sur dix travaillent à temps partiel, alors que c'est le cas d'un homme sur six. Le temps partiel est donc le modèle le plus répandu de participation au marché du travail pour les Suissesses. Or, il a ce défaut majeur qu'il n'assure pas aux femmes de toucher une part de l'AVS qui soit représentative de leur contribution au fonctionnement de notre société, notamment en raison de la non-reconnaissance du travail non rémunéré de soins qu'elles effectuent à la maison (valorisé théoriquement à 409 milliards de francs). Par ailleurs, le temps partiel, souvent présenté comme un choix, est le fruit d'une réalité économique crue rapportée dans l'étude «Quand le travail coûte plus qu'il ne rapporte» (Conférence romande de l'égalité, 2009) : les coûts des solutions de garde cumulés aux impôts ont un impact sur le choix des femmes de ne pas monter leur taux d'activité au-delà de 60%. Dans ces conditions, on peut se demander si le modèle made in Switzerland tend vers plus d'égalité ou s'il tient à maintenir les femmes à la maison. ●

COMMENT PARTICIPER À LA GRÈVE DES FEMMES* À GENÈVE ?

- venir à la réunion spéciale sur l'organisation de la GF au sein du Parti socialiste genevois le 18 janvier 2019 (dès 18h buffet, 18h45 début), garde d'enfants assurée sur place par un professionnel : plus d'infos auprès de Kaya Pawlowska (+41 78 783 92 41)
- participer à l'un des groupes de travail du collectif genevois de la Grève des Femmes* : pour s'inscrire dans un groupe ou recevoir des nouvelles de la Grève, il suffit d'écrire à grevefeministe2019geneve@gmail.com
- contacter les syndicats présents dans son milieu professionnel
- liker la page facebook du collectif genevois @GF Genève
- visiter www.frauenstreik2019.ch et découvrir le Manifeste de la Grève



JAB
CH-1205 Genève
pp./JOURNAL

VOTATION DU 10 FÉVRIER 2019

LES MOTS D'ORDRE DU PS GENEVOIS

VOTATION FÉDÉRALE (1 OBJET) :

1. Acceptez-vous l'initiative populaire « **Stopper le mitage** - pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) » ? **OUI**

VOTATION CANTONALE (3 OBJETS) :

1. Acceptez-vous l'initiative populaire 160 « **Pour le remboursement des soins dentaires** » ? **OUI**

2. Acceptez-vous l'initiative populaire 165 « **Pour une caisse d'assurance maladie et accidents genevoise publique à but social** » ? **NON**

3. Acceptez-vous la **loi sur la laïcité** de l'État (LLE) (11764), du 26 avril 2018 ? **NON**